

Demande de Gestion d'actions de formation Inter-entreprises

ENTREPRISE DE MOINS DE DIX SALARIÉS

Merci de remplir un bulletin par action de formation et le renvoyer à AGEFOS PME,
Parc technologique du Canal, 14 av. de l'Europe, bât. Houston, BP 42125, 31521 Ramonville Saint-Agne cedex
Tous les champs sont obligatoires. Aucune inscription ne sera validée sans le règlement correspondant.

Mon entreprise

N° Adhérent	N° SIRET		
Raison Sociale			
Adresse	Code Postal	Ville	
N° de téléphone	email		

Salariés inscrits

Nombre total d'inscrits :

NOM ET PRÉNOM en majuscules	H/F	CSP	ÂGE	nombre d'heures si DIF utilisées

Formation

N° de page	Intitulé
Date	Lieu
Coût HT restant à charge pour l'entreprise (= coût de la formation X nombre d'inscrits)	
Montant de la TVA (obligatoire même si votre entreprise n'est pas assujettie)	
Montant TTC par chèque à l'ordre de l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées	

Le signataire a pris connaissance et accepte les conditions générales de gestion relatives au présent document.

Signature et Cachet



L'État et le Fonds Social Européen
cofinancent votre formation

Demande de Gestion d'actions de formation Inter-entreprises

ENTREPRISE DE PLUS DE DIX SALARIÉS

Merci de remplir un bulletin par action de formation et le renvoyer à AGEFOS PME,
Parc technologique du Canal, 14 av. de l'Europe, bât. Houston, BP 42125, 31521 Ramonville Saint-Agne cedex
Tous les champs sont obligatoires.

Mon entreprise

N° Adhérent	N° SIRET		
Raison Sociale			
Adresse	Code Postal	Ville	
N° de téléphone	email		

Salariés inscrits

Nombre total d'inscrits :

NOM ET PRÉNOM en majuscules	H/F	CSP	ÂGE	nombre d'heures de DIF utilisées	saire horaire brut ch. patronales incluses	nombre d'heures Hors Temps de Travail (HTT)	saire horaire net de ref. si HTT

Formation

N° de page	Intitulé
Date	Lieu
Coût HT de la formation (= coût indiqué pour les entreprises de + 10 salariés)	
Coût HT restant à charge pour l'entreprise (= coût de la formation X nombre d'inscrits)	

Le signataire a pris connaissance et accepte les conditions générales de gestion relatives au présent document.

Signature et Cachet

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conditions générales de gestion

L'ENTREPRISE S'ENGAGE :

- À consulter les instances représentatives du personnel (s'il y a lieu) ;
 - À ne pas demander le même financement à un autre OPCA ;
 - À ne pas demander le financement des demandes au titre du DIF formulées par les salariés en contrat à durée déterminée (CDD) ;
 - À demander la prise en charge d'une action DIF dans la limite des heures acquises par le salarié au titre du DIF, sauf accords collectifs plus favorables ;
 - À tenir à disposition d'AGEFOS PME, dans les délais prescrits, les pièces justificatives (bulletins de salaires, attestations de présence, accord écrit du salarié si la formation se déroule hors temps de travail), à conserver celles-ci et à se soumettre aux contrôles pouvant être réalisés par AGEFOS PME ;
 - À donner mandat à AGEFOS PME pour régler directement les heures de formation à (aux) (l') organisme(s) de formation, dans la limite du financement accordé par AGEFOS PME ;
 - À informer AGEFOS PME et l'organisme de formation de toute suspension (maladie, maternité, congé parental...) ou rupture du contrat de travail ou arrêt de l'action de formation ;
 - À respecter l'ensemble des dispositions légales relatives au droit du travail et plus particulièrement en matière d'hygiène, de sécurité, et de formation se déroulant hors temps de travail ;
- Dans le cas où les heures de formation se déroulent en tout ou partie hors temps de travail :
 - À avoir au préalable recueilli l'accord écrit du (des) salarié(s),
 - À ne pas dépasser, 80 heures de formation hors temps de travail, par année et par salarié, augmentées du crédit DIF du salarié,
 - À verser au(x) salarié(s) une allocation horaire de formation, pour les actions de catégorie 3 du plan de formation, effectuées hors temps de travail, et pour les actions relevant du droit individuel à la formation (DIF), réalisées hors temps de travail. Cette allocation correspondant à 50% du salaire horaire net de référence (rémunération nette moyenne perçues sur les douze derniers mois).
 - À tenir à disposition d'AGEFOS PME le cas échéant : l'accord écrit conclu entre le salarié et l'employeur en cas de DIF réalisé en tout ou partie sur le temps de travail
 - À faire participer le(s) salarié(s) inscrit(s) à cette formation dans le cadre du projet collectif déposé par AGEFOS PME MP auprès du Fonds Social Européen pour l'année 2010, et à ce titre :
 - Déclare avoir pris connaissance des termes du programme FSE « Compétitivité Régionale et Emploi », Axe 1 et du projet collectif porté par AGEFOS PME MP et demande à y adhérer.
 - Certifie respecter les dispositions du code du travail en matière d'institutions représentatives du personnel et être à jour de mes obligations fiscales et sociales.
 - S'engage à déclarer si besoin les financements publics (État, Région et FSE principalement) reçus lors des 3 années précédentes au bénéfice de mon entreprise auprès d'AGEFOS PME MP et/ou de la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avant la signature de cet engagement.
 - Déclare être informée par AGEFOS PME MP de la possibilité d'être soumise à un contrôle par les différentes instances communautaires concernées ainsi que par les organismes nationaux et régionaux de contrôle.
 - S'engage à informer tous les salariés bénéficiaires d'une formation de son cofinancement par le FSE. Par ailleurs, toute publication ou communication devra faire mention du Fonds Social Européen.

Le non-respect des clauses ci-dessus mettrait fin au conventionnement dans le cadre du projet collectif.